

Les confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaires, FIDL, MNL et UNEF appellent à la mobilisation interprofessionnelle le mardi 5 octobre 2021. Face au gouvernement qui annonce vouloir maintenir la réforme des retraites, qu'il avait été contraint de suspendre face à la grève massive de 2019–2020, en s'attaquant notamment aux régimes spéciaux et au statut de fonctionnaire, la FNEC FP-FO s'inscrit dans la préparation du rapport de force et de la mobilisation interprofessionnelle.

Création des postes nécessaires !

Alors que les classes sont surchargées ou fermées faute de remplaçants, que les postes manquent partout parmi les personnels administratifs, médico-sociaux... le ministre refuse de créer les postes nécessaires. Le budget 2022 prévoit la création de... 50 emplois dans l'enseignement et des redéploiements avec par exemple la suppression de 470 emplois d'enseignants dans le second degré, qui s'ajoutent aux 1800 postes supprimés en 2021. Inacceptable !

Augmentation générale des salaires !

Sur les 400 millions de « revalorisation » 2022 :

- 260 millions pour 830 000 enseignants sont consacrés à la « prime d'attractivité » : + 57€ net par mois aux échelons 2 et 3, + 42.75€ à l'échelon 4 et + 28.50€ de l'échelon 5 au 9. Les contractuels toucheront une prime de 27 euros par mois. Des montants ridiculement faibles en 2022, qui s'ajoutent aux quelques primes accordées en 2021, et qui excluent toujours une grande partie des personnels.
- 21 millions vont aux 15 000 personnels de direction. 7,5 millions aux 3700 inspecteurs.
- 22 millions aux personnels administratifs pour des augmentations de prime de quelques dizaines d'euros.
- 37 millions pour la « revalorisation » des AESH qui restent toujours sous le seuil de pauvreté.
- 5 millions pour mettre en place "Préau", dispositif associatif concurrentiel à l'action sociale ministérielle dont le budget est ridiculement faible à l'Education nationale.

Aucune de ces mesures ne répond à nos revendications salariales. 20 % de pouvoir d'achat a été perdu en 20 ans par les fonctionnaires d'Etat. La FNEC FP-FO revendique l'ouverture de véritable négociation pour effectuer ce rattrapage, sans contreparties, et l'augmentation immédiate de 183€ comme l'ont obtenue les personnels hospitaliers l'année dernière.

Pas touche à nos statuts !

Tout en maintenant le gel du point d'indice des fonctionnaires comme elle l'a fait durant toute la mandature, Mme de Montchalin prétend engager une « grande conférence salariale ». Alors que les échéances électorales à venir obèrent sérieusement les engagements qui pourraient être pris, cette « concertation » n'a-t-elle pas plutôt pour objectif d'accélérer le basculement d'une fonction publique de corps avec ses statuts et ses réglementations vers un modèle de type contractuel et privé ?

C'est le sens de l'expérimentation « marseillaise » d'E. Macron, qui devrait être étendue partout, qui transforme l'Ecole en start-up et les directeurs en PDG chargés de recruter les enseignants « les plus motivés ».

C'est le sens du « Grenelle » du ministre Blanquer qui entend s'en prendre au fonctionnement même des écoles en instaurant un « management » digne des entreprises privées : RH de proximité, évaluations et accompagnements PPCR permanents, caporalisation par l'instauration d'une hiérarchie intermédiaire (directeurs avec la loi Rilhac, enseignants-inspecteurs ...)

C'est le sens des attaques contre le baccalauréat national, gage de l'égalité de traitement des élèves, et contre la liberté pédagogique des enseignants garantie par le statut.

C'est le sens des attaques du gouvernement contre les régimes spéciaux de retraite qui constituent un verrou contre la liquidation du statut de fonctionnaire d'Etat et la marche à la privatisation.

Pour avancer dans cette voie, le gouvernement n'hésite pas à fourbir un arsenal de lois d'exception liberticides contre les salariés : loi de sécurité globale, loi du 5 août dite de gestion de crise sanitaire qui instaure le pass sanitaire et l'obligation vaccinale... La FNEC FP-FO exige l'abandon de ces lois et la réintégration de tous les personnels suspendus.

Face à ces attaques, préparons le rapport de force !

La convention nationale des AESH propose la perspective d'une manifestation nationale au ministère le 19 octobre contre les conséquences de l'école inclusive et des PIAL, pour arracher un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH dans le cadre de la journée appelée par les fédérations FO – CGT- FSU – SUD - SNALC – SNCL le 19 octobre prochain. Ils ont raison ! La défense de l'enseignement adapté contre l'école « inclusive » systématique et sans moyen concerne tous les personnels et les parents d'élèves. La FNEC FP-FO appelle donc les personnels à s'inscrire dans cette perspective de montée au ministère.

La FNEC FP-FO invite appelle les personnels à se réunir pour définir les revendications et décider des initiatives, à participer à la grève interprofessionnelle du 5 octobre et construire le rapport de force qui permettra de mettre un coup d'arrêt aux attaques ministérielles et gouvernementales.

à Montreuil, le 29 septembre 2021